

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID : 018-211801089-20220630-2022\_49-DE



DEPARTEMENT DU CHER  
-  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND-MONTROND  
-  
**COMMUNE DE LA GUERCHE SUR L'AUBOIS**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**30/06/2022**

Date de convocation :  
23 juin 2022

Nombre de membres :  
En exercice : 20  
Présents : 16  
Votants : 19  
Dont 3 pouvoirs

Délibération n° 2022/49

**OBJET : Participation au Fonds de solidarité Logement pour l'année 2022**

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le  
Affiché le

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 018-211801089-20220630-2022\_49-DE

L'an deux mil vingt-deux,  
Le 30 juin à 19h00.

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire publique sous la présidence de Monsieur DUCASTEL Pierre, Maire.

Etaient présents : M. DUCASTEL Pierre (Maire), M. Alexis POUGNET, Mme Solange MOREAU, M. Romain FONTAINE, Mme Christine COMBEMOREL, M. Franck GABIGNON, Mme Christelle BEZE, M. Philippe MAUPASTE, Mme Nathalie LASSERRE, Mme Danièle FONTAINE, Mme Christine BONNEFOY-CLAUDET, Mme Muriel BRETON, M. Wilfrid BOISSIER, M. Guillaume PERDRIX, M. Anthony GARINIE, M. Alain PAQUET,

Absents excusés : M. HENRY, (pouvoir à Alexis POUGNET), Mme Catherine CLAUDET (pouvoir à Christine COMBEMOREL), M. Nicolas THOMAS (pouvoir à Alain PAQUET) M. Sylvain RABOT

Secrétaire de séance : M. Romain FONTAINE

## **OBJET Participation au Fonds de solidarité Logement pour l'année 2022**

La commune contribue dans le cadre d'une convention pluriannuelle au financement du Fonds de Solidarité Logement, qui regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en faveur des personnes défavorisées.

Les aides attribuées en 2021 pour les ménages de la commune ont été les suivantes :

- Logement : 28 ménages pour un montant total de 18 249,74 €
- Energie : 25 ménages pour un montant total de 5 558 €
- Eau : 20 ménages pour un montant total de 2 062 €

Les aides ayant largement augmenté en 2021, il est proposé au conseil municipal d'augmenter la participation communale pour l'année 2022 à 3€ par habitant.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal

- FIXE à 3 € par habitant la participation au fonds de solidarité au logement pour l'année 2022

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits  
Le Maire

Pierre DUCASTEL